



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION



Classe de seconde professionnelle
Nature-jardin-paysage-forêt



ANNEXE I

REFERENTIEL DE FORMATION CLASSE DE SECONDE PROFESSIONNELLE « NATURE-JARDIN-PAYSAGE-FORET »

Architecture de la classe de seconde professionnelle « Nature-jardin-paysage-forêt »

La classe de seconde professionnelle est la première année du cursus de préparation en 3 ans du baccalauréat professionnel par la voie scolaire.

Modules d'enseignement général

4 modules d'enseignement général en cohérence avec l'architecture proposée en baccalauréat professionnel.

EG1: Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques	115 h
EG2 : Construction d'une culture humaniste	90 h
EG3 : Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde	110 h
EG4 : L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre	105 h

Modules d'enseignement professionnel

Trois modules d'enseignement professionnel dont 2 à caractère transversal au secteur et 1 spécialisé.

EP1: Contexte des chantiers d'aménagement	90 h
EP2: Travail sur le chantier, opérations d'entretien et utilisation des matériels	105 h
EP3: Spécialisation professionnelle 3 modules au choix: -Travaux des aménagements paysagers -Travaux de gestion des espaces naturels et ruraux -Travaux forestiers	120 h

Activités pluridisciplinaires

Horaire affecté en totalité au domaine professionnel, essentiellement EP1 et EP2 Aménagement ; ESC ; Biologie-écologie ; SESG ; EPS ; STE/agroéquipement.30h

Cette classe de seconde est une formation professionnalisante.

L'architecture de la formation proposée témoigne de l'importance particulière donnée à la formation professionnelle.

La formation se déroule sur 36 semaines, se répartissant en cinq ensembles distincts :

- 30 semaines, soit 870 heures d'enseignement en établissement comprenant : l'enseignement général (4 modules de 405 heures au total), l'enseignement professionnel (3 modules de 345 heures au total dont 30 heures pour les activités pluridisciplinaires), l'enseignement à l'initiative des établissements de 120 heures,
- 1 semaine (ou son équivalent en temps) de stage collectif pour l'éducation à la santé et au développement durable,
- 1 semaine (ou son équivalent en temps) pour la mise à niveau des élèves,
- 1 semaine (ou son équivalent en temps) pour la réalisation de travaux pratiques renforcés,
- 4 à 6 semaines de stages individuels et/ou collectifs en milieu professionnel, dont 3 prises sur la scolarité, complétées d'1 à 3 semaines prises sur les congés scolaires.

Enseignements à l'initiative de l'établissement

L'organisation de ces enseignements est pilotée par l'établissement selon un projet pédagogique construit par l'équipe pédagogique de l'établissement et validé par le Conseil d'Administration.

Visées

- consolidation de compétences méthodologiques : lecture de consignes, gestion de la trace écrite, organisation du travail, autonomie, appropriation de l'outil documentaire...
- consolidation de compétences civiques, sociales et professionnelles : droits de l'homme, citoyenneté, vie en société, respect d'autrui, projet sportif et/ou culturel; débats sur choix techniques.... L'enseignement moral et civique (EMC) s'inscrit dans le cadre des EIE à une hauteur de au moins 15 heures et contribue au développement des compétences citées.
- orientation, projet individuel et professionnel de l'élève, aide à la réussite, aide individualisée...

Ces enseignements contribuent à l'individualisation de la formation.

Stage collectif éducation à la santé et au développement durable

Le stage collectif (une semaine ou son équivalent fractionné, non pris sur les semaines de stage) fait partie intégrante de la formation et vise l'éducation à la santé, à la sécurité, et au développement durable en mettant l'accent sur l'action et une démarche de projet. Les deux thématiques développées, il poursuit des objectifs communs :

- induire une réflexion sur les conduites et les pratiques individuelles ou collectives,
- favoriser un comportement responsable dans la vie personnelle et professionnelle.

La sensibilisation des élèves aux dangers, aux risques professionnels et à leur prévention est aussi réalisée à travers les modules EP1 EP2 et EP3 et les périodes en milieu professionnel.

Quant au développement durable, il est pris en compte dans trois composantes économique, sociale et environnementale dans l'ensemble des modules concernés, et plus particulièrement à travers la mise en œuvre des activités professionnelles.

Le stage collectif permet la réflexion et la mise en œuvre d'une action dans un cas concret, en lien ou non avec le domaine professionnel.

L'implication de l'ensemble de la communauté éducative constitue un atout pour la réussite du projet mis en œuvre dans le cadre du stage collectif.

Le choix des thématiques et les compétences à développer seront raisonnées sur l'ensemble du cursus.

Mise à niveau des élèves

Potentiel de 30h, à organiser avec des procédures les plus individualisées possibles selon la

progression des enseignements (tutorat, suivi d'un travail personnel particulier...).

La famille de métiers

Cette seconde professionnelle appartient à la famille de métiers "Nature-jardin-paysage-forêt" qui regroupe les trois secteurs professionnels que sont le paysage, la forêt et les espaces naturels et ruraux. Il regroupe actuellement deux baccalauréats professionnels : "Aménagements paysagers" et "Forêt".

L'enseignement professionnel en seconde professionnelle « Nature-jardin-paysage-forêt », vise principalement deux objectifs :

- Faire découvrir les trois secteurs que sont le paysage, la forêt, les espaces naturels et ruraux et les travaux paysagers.
- Faire acquérir un début de professionnalisation au niveau 3 dans l'un de ces trois secteurs selon les propositions de l'établissement de formation.

Il comprend une formation en établissement et en milieu professionnel.

La formation en établissement

Les modules EP1 et EP2 visent l'objectif de découverte.

Le module EP3 vise l'objectif de professionnalisation dans un des secteurs; il permet en outre d'éclairer l'orientation des apprenants vers une spécialité professionnelle du baccalauréat.

L'équipe pédagogique construit une progression cohérente en s'appuyant sur des modalités variées : cours, travaux pratiques, activités pluridisciplinaires, actions de coopération internationale, stages individuels et collectifs (4 à 6 semaines) chantier-école, visites de salons et foires professionnelles, interventions de professionnels, voyages d'études, etc. Ces modalités doivent être les plus concrètes possibles, et privilégier le recours aux ressources locales, en particulier celles de l'exploitation ou du domaine de l'établissement. Les modules EP1 et EP2 donnent une dimension transversale commune aux trois secteurs, que les apprenants découvriront à travers l'acquisition de savoirs pratiques de base.

L'EP1 ou l'apprentissage d'une démarche d'analyse du contexte basée sur des observations de terrain concrètes.

Cette démarche est réalisée en amont de toute intervention technique. Une diversité de cas recouvrant l'ensemble des problématiques de gestion et d'aménagement des espaces permet l'acquisition des méthodes d'analyse. Les horaires pluridisciplinaires sont essentiels dans ce module pour apporter l'éclairage de plusieurs disciplines.

L'EP2 ou l'apprentissage de la réalisation d'un chantier d'entretien des espaces.

Il vise l'acquisition des savoir-faire gestuels et comportementaux, en particulier dans sa dimension du travail en équipe. Ce module développe aussi l'apprentissage de l'autonomie et du travail en sécurité.

Le module EP3 permet un début de professionnalisation spécifique en cohérence avec le stage et la spécialité professionnelle choisie du baccalauréat. L'enseignement s'appuie sur des mises en situation concrètes et signifiantes. Celles-ci pourront privilégier des démarches de projet et être aussi l'occasion ou le support d'éducation à l'environnement et au développement durable.

La pratique professionnelle

La conduite d'un chantier-école

Le chantier école représente 30 heures équivalent à une semaine. Pour que cette modalité prenne tout son sens pédagogique, il est souhaitable qu'elle réponde à une opportunité, une commande réelle et se déroule dans des conditions quasi professionnelles. Des apports disciplinaires en sciences et techniques de l'aménagement de l'espace et des équipements, visent à élargir cette expérience à l'ensemble des grands types de situations des métiers du secteur professionnel.

La formation en milieu professionnel

Durée

La formation professionnelle comprend des périodes de stages d'une durée de 4 à 6 semaines dont 3 prises sur la scolarité et au moins 4 sont réalisées en individuel.

Objectifs

1. La découverte des réalités professionnelles,
2. Développement pratique de savoir-faire : savoir-faire gestuels et utilisation de matériels,
3. Développement pratique d'un savoir-être spécifique répondant aux exigences du monde professionnel : respect des consignes, travail en équipe etc... ,
4. L'acquisition de l'autonomie,
5. Le développement des capacités d'observation et de compréhension des situations concrètes.

Lieux

Les stages se déroulent dans une entreprise ou un service de collectivités locales de l'un des secteurs des travaux paysagers, de la forêt ou des espaces naturels et ruraux, voire dans une structure combinant plusieurs de ces secteurs.

L'organisme d'accueil propose principalement aux stagiaires des travaux d'entretien.

Les stages peuvent aussi se dérouler dans des organismes professionnels, s'ils sont en mesure de proposer des activités concrètes aux stagiaires.

Pour l'organisation des stages, les équipes veillent au respect des règles en vigueur.

Les périodes en milieu professionnel peuvent être de différentes natures

- Des activités pédagogiques centrées sur le monde professionnel (y compris les visites), faisant l'objet de plages horaires hebdomadaires ou non, se déroulent dans le cadre des modules de formation. Elles correspondent à l'organisation de séances classiques (pédagogie de la découverte, de projet...) ou se rapportent à des modalités d'individualisation de parcours de formation. Ces dispositifs, visant à faciliter les apprentissages, relèvent de la responsabilité des équipes pédagogiques et de l'autonomie de l'établissement.

- Des stages en milieu professionnel, encadrés par un maître de stage et une convention de stage. Ils ont vocation à appréhender le monde professionnel de manière transversale et concrète. Ces périodes peuvent donner lieu à la rédaction d'un dossier ou d'un rapport. Ces stages font l'objet d'indications précises dans les annexes des arrêtés des référentiels de formation et les notes de service de cadrage. Les durées de stage notifiées dans les référentiels de formation font explicitement référence à cette deuxième catégorie de périodes en entreprise.

Pour toutes les activités en entreprise, il convient de se référer à la Note de service DGER/SDPFE/2017-216 du 10 mars 2017 : Périodes de formation en milieu professionnel, stages et autres séquences en milieu professionnel des élèves et étudiants de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles.

Modules de formation

Module EG1

Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques

Finalités de l'enseignement

La classe de seconde est une propédeutique au cycle terminal du baccalauréat professionnel afin de donner de la cohérence sur les trois années de formation. L'enseignement du module EG1 permet l'acquisition progressive d'une culture scientifique et le développement de l'esprit critique afin d'éclairer les choix citoyens sur des questionnements autour d'enjeux du monde actuel parmi : santé, alimentation, eau, énergie, biodiversité. L'enseignement vise à l'acquisition des étapes de la démarche scientifique en s'appuyant sur une pratique expérimentale, l'usage et le traitement de données numériques et d'informations ainsi que l'exploitation de modèles. Le développement de compétences transversales doit permettre à l'apprenant de s'adapter à l'évolution des métiers, d'envisager une poursuite d'études et de se former tout au long de la vie. Les situations d'enseignement proposées sont simples en classe de seconde et se complexifient au fil des années.

Disciplines mobilisées

Disciplines	Volumes horaires
Physique-Chimie	30 h
Maths	60 h
Biologie-Ecologie	15 h
TIM	10 h

Module EG2

Construction d'une culture humaniste

Finalités de l'enseignement

Cet enseignement se situe dans le droit fil du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Il constitue une année de consolidation des acquis du collège et prépare l'atteinte des capacités du cycle terminal. Ainsi permet-il la découverte et la

compréhension de faits s'inscrivant dans le temps et l'espace ; il développe une ouverture d'esprit qui permet d'acquérir différentes visions du monde. A cette fin, on développe des savoir-faire et des méthodes d'analyse, en utilisant des outils documentaires de nature différente (cartes, textes, documents iconographiques, etc.).

Cet enseignement contribue à développer la maîtrise de la langue, les capacités de lecture, d'écriture et d'expression orale, ainsi que la culture littéraire ; il participe également à la formation d'un citoyen qui se construit dans la confrontation aux autres, à leurs expériences et à leurs valeurs.

Disciplines mobilisées

Disciplines	Volumes horaires
Histoire-Géographie	30 h
Lettres	60 h

Module EG3

Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde

Finalités de l'enseignement

La classe de seconde professionnelle voit l'horizon familial de l'apprenant s'élargir par l'exploration de deux domaines structurant les enseignements : le domaine de la vie sociale, économique et culturelle et celui de la vie professionnelle. L'étude d'une langue vivante permet une découverte de l'altérité et de la diversité culturelle au-delà du cercle d'influence de la langue maternelle.

L'enseignement du module EG3 permet à l'apprenant d'acquérir de nouveaux repères artistiques, culturels, linguistiques et médiatiques, de s'éveiller à l'environnement socio-économique dans lequel il évolue et de découvrir le monde du travail, en l'interrogeant sous des angles différents (culturel, social, économique et médiatique).

Disciplines mobilisées

Disciplines	Volumes horaires
SESG	30 h
ESC	20 h
LV	60 h

Module EG4

L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre

Finalités de l'enseignement

Cet enseignement s'inscrit dans le cadre d'un parcours global de formation en lien avec les enjeux d'intégration citoyenne, l'appropriation du principe de laïcité, mais aussi avec les attentes des milieux professionnels et sociaux. Dans la continuité des objectifs poursuivis dans le cadre du socle commun et en vue de l'acquisition de la capacité à agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles visée par le cycle terminal du bac professionnel, la classe de seconde doit permettre aux apprenants de développer des projets mettant en œuvre :

- Des expériences motrices variées
- Des compétences méthodologiques dans la conduite collective de projets
- Des stratégies collaboratives
- L'appropriation d'outils et de démarches numériques permettant une communication universelle, autonome, raisonnée et responsable

Disciplines	Volumes horaires
EPS	60 h
ESC	10 h
TIM	20 h
EMC/EIE	15 h

Module EP1

Contexte des chantiers d'aménagement

Objectif général : Identifier les caractéristiques des sites sur lesquels, se déroulent les actions d'aménagement et leurs enjeux.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
Identifier les enjeux et les objectifs de l'activité ou du chantier			
Identifier le contexte environnemental du site, en vue de l'intervention à mener	Aménagement (gestion des espaces naturels ; gestion forestière, aménagements paysagers)	45h	20h
Présenter les caractéristiques biologiques et écologiques des êtres vivants peuplant les milieux	Biologie-écologie	45h	Aménagement Biologie-écologie SESG ESC

Module EP2

Travail sur le chantier, opérations d'entretien et utilisation des matériels

Objectif général : Intervenir sur un chantier d'entretien d'un espace en utilisant les matériels et les équipements appropriés

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
Préparer des opérations d'entretien	Aménagement (Gestion des espaces naturels ; gestion forestière, aménagements paysagers)	45h	10h : Aménagement STE/Agroéquipement EPS
Réaliser des opérations d'entretien			
Identifier les différents équipements utilisés en aménagement et aborder leur utilisation			
Acquérir les premiers gestes professionnels dans l'atelier en vue d'assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau des équipements dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, dans une perspective de développement durable			
Acquérir les connaissances de base permettant de comprendre le fonctionnement et la mise en œuvre des principaux équipements	STE/Agroéquipement	60h	

Module EP3

Spécialisation professionnelle :

Travaux des aménagements paysagers

Objectif général : Approfondir quelques aspects des travaux des parcs, des jardins et des espaces paysagers.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
S'approprier des gestes, des techniques, une culture et un vocabulaire professionnels spécifiques à travers des activités concrètes d'aménagement et/ou d'entretien d'espaces paysagers	Aménagement/ Aménagements paysagers	120 h	
Acquérir une pratique suffisante pour agir en sécurité en situation professionnelle			
Sensibiliser à la préservation de sa santé et à la prévention des dommages à l'environnement			

Module EP3

Spécialisation professionnelle :

Travaux de gestion des espaces naturels et ruraux

Objectif général : Approfondir quelques aspects des travaux de gestion et d'entretien des espaces naturels et ruraux

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
S'approprier des gestes, des techniques, une culture et un vocabulaire professionnels spécifiques à travers des activités concrètes d'aménagement, d'entretien d'espaces et d'accueil des publics	Aménagement/ Gestion des espaces naturels	120h	
Acquérir une pratique suffisante pour agir en sécurité en situation professionnelle			
Sensibiliser à la préservation de sa santé et à la prévention des dommages à l'environnement			

Module EP3
Spécialisation professionnelle :
Travaux forestiers

Objectif général : Approfondir quelques aspects des travaux forestiers

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
S'approprier des gestes, des techniques, une culture et un vocabulaire professionnels spécifiques à travers des activités concrètes d'aménagement et de travaux forestiers	Aménagement/ Gestion forestière	120h	
Acquérir une pratique suffisante pour agir en sécurité en situation professionnelle			
Sensibiliser à la préservation de sa santé et à la prévention des dommages à l'environnement			

Les unités de formation :

Module EG1

Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques

Finalités de l'enseignement

La classe de seconde est une propédeutique au cycle terminal du baccalauréat professionnel afin de donner de la cohérence sur les trois années de formation. L'enseignement du module EG1 permet l'acquisition progressive d'une culture scientifique et le développement de l'esprit critique afin d'éclairer les choix citoyens sur des questionnements autour d'enjeux du monde actuel parmi : santé, alimentation, eau, énergie, biodiversité. L'enseignement vise à l'acquisition des étapes de la démarche scientifique en s'appuyant sur une pratique expérimentale, l'usage et le traitement de données numériques et d'informations ainsi que l'exploitation de modèles. Le développement de compétences transversales doit permettre à l'apprenant de s'adapter à l'évolution des métiers, d'envisager une poursuite d'études et de se former tout au long de la vie. Les situations d'enseignement proposées sont simples en classe de seconde et se complexifient au fil des années.

Attendus de la formation

Les notions abordées dans le champ du numérique sont à mettre en lien avec le DIGCOMP et sa déclinaison française le CRCN afin de commencer à préparer au mieux les apprenants à la certification Pix qui intervient en fin de classe de terminale.

Interpréter des faits en s'appuyant sur une ou des étapes de démarche scientifique

- Appropriation guidée, à partir d'un contexte, d'un problème ou de questionnements
- Raisonnement scientifique pour proposer quelques étapes d'une stratégie de résolution
- Réalisation d'une ou des étapes de la démarche proposée par l'apprenant ou par le professeur
- Exploitation, éventuellement guidée, de données et de résultats obtenus par l'apprenant ou communiqués par le professeur

Analyse d'un phénomène dans son contexte

- Appropriation d'un contexte
- Traduction du phénomène en langage mathématique

Traitement des données adapté à un contexte et un phénomène étudié

- Utilisation d'indicateurs statistiques de position et de dispersion
- Utilisation des fonctionnalités de base du tableur

Exposition des données adaptée au contexte et représentative du phénomène étudié

- Représentation de données non spatialisées par création de graphiques simples

Utilisation d'un modèle adapté au phénomène étudié

- Situations de proportionnalité
- Utilisation de représentations géométriques
- Ajustements affines et modèles continus de fonctions
- Modèles probabilistes

Validation d'une conjecture ou d'une théorie

- Pertinence du modèle
- Interprétation, analyse des résultats

Communication / diffusion de la réponse

- Représentation/restitution

Module EG2

Construction d'une culture humaniste

Finalités de l'enseignement

Cet enseignement se situe dans le droit fil du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Il constitue une année de consolidation des acquis du collège et prépare l'atteinte des capacités du cycle terminal. Ainsi permet-il la découverte et la compréhension de faits s'inscrivant dans le temps et l'espace ; il développe une ouverture d'esprit qui permet d'acquérir différentes visions du monde. A cette fin, on développe des savoir-faire et des méthodes d'analyse, en utilisant des outils documentaires de nature différente (cartes, textes, documents iconographiques, etc.).

Cet enseignement contribue à développer la maîtrise de la langue, les capacités de lecture, d'écriture et d'expression orale, ainsi que la culture littéraire ; il participe également à la formation d'un citoyen qui se construit dans la confrontation aux autres, à leurs expériences et à leurs valeurs.

Attendus de la formation

L'enseignement vise à permettre aux apprenants de mobiliser des références et des démarches pour identifier et analyser des faits historiques et géographiques et pour interpréter des œuvres littéraires et artistiques et exprimer une émotion, un avis.

Analyse du rôle des hommes et des femmes dans les bouleversements du monde (fin XVIII^e-début XX^e)

L'Amérique et l'Europe en révolution (1760-1804)

Etude de deux situations au moins parmi les suivantes :

- La Révolution américaine (1775-1787)
- La Révolution française (1789-1799)
- La Révolution de Saint-Domingue (1791-1804)

Traitement général du thème : L'Amérique et l'Europe en révolution (1760-1804)

Hommes et femmes au travail en métropole et dans les colonies françaises (XIX^e, milieu XX^e)

Etude de deux situations au moins parmi les suivantes :

- Paysans et paysannes au village, en France au XIX^e siècle
- Etre ouvrier/ouvrière en France au XIX^e siècle
- Travailler dans les colonies françaises au XIX^e siècle

Traitement général du thème : Hommes et femmes au travail en métropole et dans les colonies françaises (XIX^e, milieu XX^e)

Analyse, à des échelles variées, des relations entre sociétés et territoires

Diversité des territoires ruraux français

Etude de deux situations au moins parmi les suivantes :

- Entre ville et campagne, exemple d'un espace périurbain en France
- Entre déprise et renaissance, exemple d'un espace rural peu dense
- La multifonctionnalité, exemple d'un espace agricole

Traitement général du thème : Diversité des territoires ruraux français

Les sociétés et les risques

Etude de deux situations au moins parmi les suivantes :

- Etude contextualisée d'un risque naturel
- Etude contextualisée d'un risque technologique
- Approche comparée d'un risque du même type dans un pays développé et un pays en développement

Traitement général du thème : Les sociétés et les risques

Interprétation de textes et de documents variés

- Genres littéraires majeurs
- Écrits fonctionnels et sociaux
- Démarches de lecture active

Production d'oraux et d'écrits d'appropriation

- Oraux d'appropriation
- Écrits d'appropriation

Étude en contexte du bon usage de la langue orale et de la langue écrite

- Respect des codes de l'écrit
- Respect des codes de l'oral

- Précision et nuance du lexique

Module EG3

Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde

Finalités de l'enseignement

La classe de seconde professionnelle voit l'horizon familial de l'apprenant s'élargir par l'exploration de deux domaines structurant les enseignements : le domaine de la vie sociale, économique et culturelle et celui de la vie professionnelle. L'étude d'une langue vivante permet une découverte de l'altérité et de la diversité culturelle au-delà du cercle d'influence de la langue maternelle.

L'enseignement du module EG3 permet à l'apprenant d'acquérir de nouveaux repères artistiques, culturels, linguistiques et médiatiques, de s'éveiller à l'environnement socio-économique dans lequel il évolue et de découvrir le monde du travail, en l'interrogeant sous des angles différents (culturel, social, économique et médiatique).

Attendus de la formation

Dans cet enseignement, il s'agit d'éveiller les apprenants à leur environnement socio-économique en privilégiant les mises en activité à partir de supports adaptés et d'exemples issus de la vie courante et/ou du champ professionnel. Il s'agit également d'accompagner les apprenants dans leur découverte du monde du travail et de les sensibiliser aux représentations sociales, culturelles et artistiques des métiers.

L'approche du champ médiatique s'inscrit quant à elle, dans une véritable éducation aux médias et à l'actualité, prenant appui d'une part sur l'observation et la caractérisation des relations d'une famille de métiers avec les médias, et d'autre part sur les pratiques des apprenants en tant que contributeurs au flux d'information. *In fine* il s'agit d'interroger le processus de création de contenus d'actualité et leur statut « culturel » de produit de consommation.

Cet enseignement, positionné entre celui du collège et l'entrée dans le cycle terminal professionnel permet la construction de nouveaux repères culturels et linguistiques par une pédagogie de la mise en situation active et la pratique de l'ensemble des activités langagières, tant dans le domaine de la vie sociale et culturelle que dans celui de la vie professionnelle.

L'activité socio-économique

- Production et combinaison productive
- Les revenus des ménages et la répartition des richesses
- La consommation des ménages, l'épargne et l'endettement

Le monde du travail

- Repères socio-économiques du contexte professionnel
- La relation de travail
- Représentations sociales, culturelles et artistiques des métiers

Le champ médiatique

- Relations du champ professionnel aux médias
- Contributeur et consommateur de médias, à la recherche d'une responsabilité critique
- L'information médiatique (news), un produit de consommation culturelle ?

L'ouverture sur le monde à travers la pratique d'une langue vivante étrangère

- Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) : niveau de compétence attendu, niveau **A2 + du CECRL** « utilisateur de niveau seuil supérieur au niveau intermédiaire ou de survie ».
- Cinq activités langagières
- Approche actionnelle
- Contextualisation dans les situations de la vie courante

Module EG4

L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre

Finalités de l'enseignement

Cet enseignement s'inscrit dans le cadre d'un parcours global de formation en lien avec les enjeux d'intégration citoyenne, l'appropriation du principe de laïcité, mais aussi avec les attentes des milieux professionnels et sociaux. Dans la continuité des objectifs poursuivis dans le cadre du socle commun et en vue de l'acquisition de la capacité à agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles visée par le cycle terminal du bac professionnel, la classe de seconde doit permettre aux apprenants de développer des projets mettant en œuvre :

- Des expériences motrices variées
- Des compétences méthodologiques dans la conduite collective de projets
- Des stratégies collaboratives
- L'appropriation d'outils et de démarches numériques permettant une communication universelle, autonome, raisonnée et responsable

Attendus de la formation

L'enseignement de ce module, résolument pluridisciplinaire, mobilise l'horaire d'EMC fléché dans les EIE en vue de travailler sur un projet permettant aux élèves de s'approprier et mettre en œuvre le principe de laïcité, en s'appuyant notamment sur l'hommage à Samuel Paty et la journée de la laïcité du 9 décembre. L'enseignement d'ESC permet d'intervenir en appui sur ce projet notamment sur le plan méthodologique en favorisant des méthodes actives et une approche collaborative de l'action, mais aussi en matière de diffusion médiatique de cette action. Une attention particulière est donc portée aux traces attestant de l'engagement du groupe classe, et de chacun, en vue de la valorisation institutionnelle et publique de l'action. Les TIM sont mobilisées pour permettre la production de supports numériques de création et de partage adaptés en vue de cette diffusion médiatique. Les notions abordées dans le champ du numérique sont à mettre en lien avec le DIGCOMP et sa déclinaison française le CRCN afin

de commencer à préparer au mieux les apprenants à la certification Pix qui intervient en fin de classe de terminale.

Le total cumulé des horaires EMC-ESC-TIM est à regrouper en début d'année scolaire pour conduire l'action à l'occasion de la journée de la laïcité fixée au 9 décembre.

Dans le contexte de ce module à fortes visées citoyennes et collaboratives, les thématiques supports de formation en lien avec la motricité, doivent nécessairement être précisées par l'enseignant EPS (l'équipe si l'établissement compte plus d'un enseignant EPS) au regard de son contexte local d'enseignement et ainsi préparer au mieux ce qui est à enseigner-certifier sur les années de 1ère et terminale.

Pour une Education Physique, sportive, artistique et d'entretien

- Efficacité motrice dans les projets de performance individuel et collectif
- Procédures d'échauffement / préparation
- Investissement dans différents rôles sociaux

Engagement dans un projet citoyen en lien avec les valeurs de la République

- Appropriation et mise en œuvre du principe de laïcité
- Engagement dans un projet collectif
- Diffusion de l'action conduite

Outils informatiques de création et de partage de contenus pour un usage universel, autonome, raisonné et responsable

- Environnement numérique, risques, sécurité, accessibilité
- Création de contenus numériques universels et responsables

Module EP1

Contexte des chantiers d'aménagement

Objectif général du module : identifier les caractéristiques des sites sur lesquels se déroulent les actions d'aménagement et leurs enjeux.

Objectifs du module

Objectif 1

Identifier les enjeux et les objectifs de l'activité ou du chantier

Objectif 2

Identifier le contexte environnemental du site en vue de l'intervention à mener

Objectif 3

Présenter les caractéristiques biologiques et écologiques des êtres vivants peuplant les milieux

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module vise l'acquisition d'une méthodologie d'approche des sites et plus particulièrement de leurs caractéristiques écologiques. Le choix des sites d'étude doit s'opérer en tenant compte des trois situations offertes par les métiers du paysage, des travaux forestiers, de l'entretien et de l'aménagement des espaces. L'étude des sites telle qu'elle est indiquée dans ce module doit permettre de raisonner les interventions à conduire dans le cadre de l'EP2, en particulier dans une perspective de développement durable. Les enseignements de STAE et de biologie-écologie doivent être menés de façon concertée, en s'appuyant sur des situations de terrain diverses et sur des exemples significatifs pour permettre l'acquisition des connaissances et de démarches adaptées.

En biologie-écologie, on privilégie la démarche d'investigation par une approche pratique et de terrain, et la mise en œuvre de techniques d'observation appropriées. L'enseignement doit faire une large place aux études concrètes : elles doivent conduire à observer et comprendre l'organisation et le fonctionnement des êtres vivants et à identifier leurs relations avec le milieu.

Ces connaissances constituent les bases scientifiques nécessaires à la compréhension des techniques à mettre en œuvre dans le domaine de l'aménagement.

Les activités pluridisciplinaires concourent pleinement à l'atteinte des objectifs du module en mettant en œuvre une lecture croisée des sites étudiés pour en identifier les principales caractéristiques, les atouts et les contraintes liés à un aménagement et permettre la compréhension de l'action à mener. Elles reposent sur des approches complémentaires en privilégiant la démarche inductive : approche sensible, identification des caractéristiques écologiques, patrimoniales, culturelles... et sur l'utilisation d'outils appropriés : cartes, photographies, méthodes d'étude de la flore et de la faune...

Précisions relatives aux objectifs, attendus de formation

Objectif 1 : Identifier les enjeux et les objectifs de l'activité ou du chantier

- 1.1-Identifier le contexte, les fonctions et les enjeux des espaces à aménager.
- 1.2-Identifier les attentes du maître d'ouvrage, du donneur d'ordre, du client, de l'utilisateur.
- 1.3-Aborder les contraintes spécifiques aux actions envisagées, dont les aspects réglementaires.
- 1.4-Présenter les résultats attendus de l'activité ou du chantier (production de bois, et/ou amélioration de peuplement, entretien, restauration des espaces naturels et ruraux, entretien et création d'aménagements paysagers).

Objectif 2 : Identifier le contexte environnemental du site, en vue de l'intervention à mener

- 2.1-Situer et appréhender le site en utilisant des outils cartographiques et/ou topographiques.
- 2.2-Relever les éléments historiques et culturels du site ayant une incidence sur son état.
- 2.3-Repérer les principaux atouts et contraintes pédoclimatiques du site.

2.4-Identifier et caractériser la végétation en place (strates, peuplement, diversité spécifique, état sanitaire, présence d'espèces protégées, présence d'espèces invasives, indicatrices, biomasse ...).

2.5-Repérer les principales espèces animales du site. Espèces dominantes, espèces protégées, patrimoniales, invasives, auxiliaires, ravageurs, valorisables (chasse, pêche, écotourisme...).

2.6-Appréhender les potentiels et les contraintes du site en rapport avec la nature de l'activité et les objectifs poursuivis.

2.7-Réaliser un bilan en vue de préparer les actions et opérations techniques d'aménagement.

Objectif 3 : Présenter les caractéristiques biologiques et écologiques des êtres vivants peuplant les milieux

3.1-Décrire les êtres vivants en vue de leur identification et de leur discrimination (organisation et fonctionnement général des végétaux herbacés et ligneux, organisation de l'animal, critères d'identification et de discrimination).

3.2-Utiliser des outils de détermination des êtres vivants (clefs de détermination, indices de présence de faune).

3.3-Situer les êtres vivants dans le milieu (interactions entre les êtres vivants et le milieu, relations entre les êtres vivants, stratégies d'occupation de l'espace, biodiversité).

Module EP2

Travail sur le chantier, opérations d'entretien et d'utilisation des matériels

Objectif général du module

Intervenir sur un chantier d'entretien d'un espace en utilisant les matériels et les équipements appropriés.

Objectifs du module

Objectif 1

Préparer les opérations d'entretien.

Objectif 2

Réaliser des opérations d'entretien.

Objectif 3

Identifier les différents équipements utilisés en aménagement et aborder leur utilisation.

Objectif 4

Acquérir les premiers gestes professionnels dans l'atelier afin d'assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau des équipements dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité et dans une perspective de développement durable.

Objectif 5

Acquérir les connaissances de base permettant de comprendre le fonctionnement et la mise en œuvre des principaux équipements.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module vise à acquérir la démarche chronologique de réalisation d'une action d'entretien d'un espace. C'est au travers de réalisations concrètes que sera acquise la compétence professionnelle exigée.

L'enseignement conduit permet d'acquérir des compétences techniques pour chacune des étapes du chantier. Il doit s'appuyer sur des apports adaptés à chacun des 3 trois secteurs professionnels de l'aménagement : travaux paysagers, gestion et conduite des chantiers forestiers, gestion environnementale des espaces naturels et ruraux.

La formation en agroéquipement vise en premier lieu la découverte des matériels et l'acquisition des premiers savoir-faire gestuels (utilisation et maintenance conditionnelle de premier niveau). L'apprenant doit pouvoir citer la fonction globale d'un équipement, identifier sa partie travaillante et repérer ses principales caractéristiques.

Les choix techniques doivent être effectués dans une logique de développement durable et garantir le respect de l'intégrité physique des intervenants et des usagers de l'aménagement. L'objectif de maîtrise de la sécurité sur le chantier, aussi bien au niveau du matériel que des personnes est essentiel.

Les activités pluridisciplinaires portent, en particulier, sur la santé et la sécurité au travail. Elles permettent une initiation à l'ergonomie et à la prévention des risques liés aux activités physiques réalisées sur un chantier.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

Objectif 1

Préparer les opérations d'entretien.

1.1- Identifier les objectifs du chantier, en précisant les particularités et les contraintes du chantier formulées dans les attentes du donneur d'ordre.

1.2- Identifier les choix techniques adaptés aux enjeux du chantier, en s'appuyant sur une culture technique et un vocabulaire professionnel approprié à chacun des trois secteurs.

1.3- Préparer et vérifier les outils et fournitures nécessaires à la réalisation du chantier, en choisissant et en vérifiant le matériel adapté au travail demandé.

1.4- Organiser son poste de travail en identifiant les risques et en mettant en œuvre les mesures de suppression et de préventions des risques dans le respect de la législation en vigueur et notamment à l'aide du document unique de prévention

Objectif 2

Réaliser des opérations d'entretien.

2.1-Appliquer des techniques d'entretien :

-pour le secteur travaux de gestion environnementale : restauration de milieu et techniques de génie écologique,

-pour le secteur travaux forestiers : mise en place et amélioration des peuplements,

-pour le secteur aménagements paysagers : entretien du végétal, de la végétation et des infrastructures.

2.2-Réaliser des travaux permettant d'assurer la pérennité de l'aménagement et/ou de l'habitat.

2.3-Réaliser des travaux d'entretien des aménagements et des équipements.

2.4-Participer à la gestion et à la valorisation des matières et matériaux issus des opérations d'entretien :

-montrer la diversité de valorisation des rémanents dans chacun des secteurs,

- appréhender le traitement et le recyclage des éléments polluants et inertes dans le respect de la législation en vigueur.

2.5-S'approprier des recommandations en matière de santé et de sécurité au travail et les appliquer.

Objectif 3

Identifier les différents équipements utilisés en aménagement et aborder leur utilisation.

3.1-Reconnaître les équipements et leur(s) fonction(s).

3.2-Se repérer dans une notice d'utilisation et trouver une information relative à une consigne.

3.3-Effectuer la mise en route tutorée des différents équipements.

3.4-Utiliser les matériels en situation encadrée.

3.5-Nettoyer et remiser les équipements utilisés.

Objectif 4

Acquérir les premiers gestes professionnels dans l'atelier en vue d'assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau des équipements dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité et dans une perspective de développement durable.

4-1-Se repérer dans l'atelier, identifier les outils et matériels, les associer à leur fonction et à leur utilisation dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

4.2-Réaliser la maintenance conditionnelle de premier niveau dans le respect des consignes et des règles d'hygiène et de sécurité inhérentes aux équipements.

4.3-Appliquer les gestes et les postures nécessaires à l'exécution en sécurité des différentes tâches professionnelles.

4.4-Appliquer les consignes liées à l'élimination des déchets dans le respect de l'environnement et de la réglementation.

Objectif 5

Acquérir des connaissances de base permettant de comprendre le fonctionnement et la mise en œuvre des principaux équipements.

5.1-Distinguer les différents types de motorisation utilisés en aménagement.

5.2-Identifier les principaux composants des moteurs permettant la compréhension du fonctionnement dans un objectif de maintenance conditionnelle de premier niveau.

5.3-Identifier les principaux composants des transmissions permettant la compréhension du fonctionnement dans un objectif de maintenance conditionnelle de premier niveau.

EP3

Spécialisation professionnelle : Travaux des aménagements paysagers

Objectif général du module

Approfondir quelques aspects des travaux des parcs, des jardins et des espaces paysagers.

Objectifs du module

Objectif 1

S'approprier des gestes, des techniques, une culture et un vocabulaire professionnels spécifiques à travers des activités concrètes d'aménagement et/ou d'entretien d'espaces paysagers.

Objectif 2

Acquérir une pratique suffisante pour agir en sécurité en situation professionnelle.

Objectif 3

Sensibiliser à la préservation de sa santé et à la prévention des dommages à l'environnement.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Le module permet l'acquisition de la culture professionnelle dans le secteur des métiers du paysage, en s'appuyant sur le contexte et les compétences locales. L'apprenant doit pouvoir saisir les spécificités de ce secteur. Il doit acquérir les fondamentaux et les bases pratiques

ainsi que les gestes les plus courants grâce à des mises en situation concrètes et contextualisées.

Les enseignements doivent intégrer une logique de développement durable, s'appuyer sur l'agroécologie, initier à la préservation de la biodiversité et des ressources, et veiller à la protection de la santé et à la sécurité au travail et à celle des usagers.

Les situations pratiques, supports des enseignements, ont pour objectif essentiel de faire acquérir de façon concrète les bases d'une culture technique professionnelle des parcs et jardins et des aménagements paysagers dans toute leur diversité.

Ce module permet l'adaptation et la préparation au stage professionnel.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

Il est nécessaire de cibler, en complément des acquis diversifiés et transversaux apportés par les modules EP1 et EP2, les approches spécifiques des aménagements paysagers : création et entretien, approche culturelle, historique et esthétique des parcs et jardins, dimensions environnementales des aménagements paysagers. On privilégiera les activités les plus emblématiques et représentatives du secteur.

En aucun cas l'exhaustivité n'est visée. L'initiation est réalisée de façon concrète à partir du terrain.

Le module EP3 doit permettre une bonne connaissance des végétaux utilisés en aménagements paysagers. Il s'appuie sur les acquis de l'EP1 relatif au végétal et aux relations sol-plante.

La sensibilisation à l'agroécologie, à la protection des ressources et de la biodiversité et aux démarches de gestion durable des espaces paysagers, des parcs et des jardins peut s'appuyer sur des réalisations concrètes et des partenariats.

Ces premiers acquis professionnels doivent faciliter l'accès au stage et l'orientation de l'apprenant. Des premiers repères relatifs au secteur socioprofessionnel sont apportés de façon illustrée et concrète grâce aux divers partenariats professionnels avec les entreprises du paysage et les services espaces verts des collectivités...

EP3 : Spécialisation professionnelle : Travaux de gestion des espaces naturels et ruraux

Objectif général du module

Approfondir quelques aspects des travaux de gestion et d'entretien des espaces naturels et ruraux

Objectifs du module

Objectif 1

S'approprier des gestes, des techniques, une culture et un vocabulaire professionnels spécifiques à travers des activités concrètes d'aménagement, d'entretien et d'accueil des publics

Objectif 2

Acquérir une pratique suffisante pour agir en situation professionnelle

Objectif 3

Sensibiliser à la préservation de la santé et à la prévention des dommages à l'environnement.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Le module permet l'acquisition de la culture professionnelle relative à la gestion et à l'entretien des espaces naturels et ruraux, en s'appuyant sur le contexte et les compétences locales. L'apprenant doit pouvoir saisir les spécificités et commencer à se repérer dans le secteur socioprofessionnel. Il doit acquérir les fondamentaux et les bases pratiques ainsi que les apprentissages gestuels les plus courants grâce à des mises en situation concrètes et illustrées.

Les enseignements doivent permettre d'intégrer une logique de développement durable, les principes de santé et de sécurité au travail et la sécurité des usagers.

Les différents chantiers, supports des enseignements, ont pour objectif essentiel de faire acquérir de façon concrète les bases d'une culture technique professionnelle.

Ce module permet l'adaptation et la préparation au stage professionnel.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

Il est nécessaire de cibler, en complément des acquis diversifiés et transversaux apportés par les modules EP1 et EP2, les approches spécifiques des travaux de gestion et d'entretien des espaces naturels et ruraux : inventaires naturalistes, gestion de populations animales et d'habitats, suivi faunistique, typologie des espaces, jeux d'acteurs et problématiques de gestion, typologie illustrée des techniques de gestion de l'espace en particulier des habitats aquatiques continentaux, aspects réglementaires, techniques de réalisation de signalétiques adaptées, techniques de création ou d'entretien d'aménagements de loisir et de DFCEI, gestion de risques environnementaux. On privilégie les activités les plus emblématiques et représentatives du secteur.

La sensibilisation aux démarches de gestion durable des espaces et des habitats peut s'appuyer sur la participation des apprenants à des réalisations techniques dans des situations contextualisées. En aucun cas, l'exhaustivité n'est visée. L'initiation est réalisée de façon concrète à partir du terrain.

Ces premiers acquis professionnels doivent faciliter la recherche de stage et l'orientation de l'apprenant. Des premiers repères relatifs au secteur socioprofessionnel sont apportés de façon illustrée et concrète grâce aux divers partenariats professionnels établis dans le secteur, dont les entreprises de travaux agricoles, les entrepreneurs du paysage et les nombreuses organisations qui interviennent dans la gestion des espaces naturels et ruraux.

Module EP3

Spécialisation professionnelle : Travaux forestiers

Objectif général du module

Approfondir quelques aspects des travaux forestiers

Objectifs du module

Objectif 1

S'approprier des gestes, des techniques, une culture et un vocabulaire professionnels spécifiques à travers des activités concrètes d'aménagement et de travaux forestiers.

Objectif 2

Acquérir une pratique suffisante pour agir en sécurité en situation professionnelle.

Objectif 3

Sensibiliser à la préservation de la santé et à la prévention des dommages à l'environnement.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Le module permet l'acquisition de la culture professionnelle dans le secteur forestier en s'appuyant sur le contexte et les compétences locales. L'apprenant doit pouvoir saisir les spécificités et commencer à se repérer dans le secteur socioprofessionnel. Il doit acquérir les fondamentaux et les bases pratiques ainsi que les apprentissages gestuels les plus courants grâce à des mises en situation concrètes et illustrées.

Les enseignements doivent permettre d'intégrer une logique de développement durable, les principes de santé et de sécurité au travail et la sécurité des usagers.

Les différents chantiers, supports des enseignements, ont pour objectif essentiel de faire acquérir de façon concrète les bases d'une culture technique professionnelle.

Ce module permet l'adaptation et la préparation au stage professionnel.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

Il est nécessaire de cibler, en complément des acquis diversifiés et transversaux apportés par les modules EP1 et EP2, les approches spécifiques des travaux forestiers : gestion multifonctionnelle des espaces forestiers, techniques sylvicoles, d'exploitation et de mobilisation des bois, valorisation et commercialisation des produits forestiers, travaux patrimoniaux et de protection. On privilégie les activités les plus emblématiques et représentatives du secteur.

La sensibilisation aux démarches de gestion durable peut s'appuyer sur la participation des apprenants à des réalisations techniques.

En aucun cas l'exhaustivité n'est visée. L'initiation est réalisée de façon concrète à partir du terrain.

Ces premiers acquis professionnels doivent faciliter la recherche de stage et l'orientation de l'apprenant. Des premiers repères relatifs au secteur socioprofessionnel sont apportés de façon illustrée et concrète grâce aux divers partenariats professionnels établis avec les entreprises et les organisations forestières.